



Forum: Windows 10

Topic: la CNIL met en demeure MICROSOFT...

Subject: Re: la CNIL met en demeure MICROSOFT...

Publié par: jicebe

Contribution le : 21/07/2016 09:55:58

Citation :

Tayak a écrit:

Je ne sais pas d'où sort le chiffre donné dans l'article cité par **laozi** ou celui donné par **Popeye** mais rien n'est mentionné en termes de montant sur le site de la CNIL.

L'article du Figaro ([ICI](#)) n'en parle pas non plus.

Pas très sérieux "Le Monde" ???

Pdf à télécharger en fin d'article sur le site de la CNIL: (voir pages 6 et 11 du pdf): (2 fois 7500€):

https://www.cnil.fr/sites/default/file ... microsoft_corporation.pdf